

## FICHE DE POSTE À PROFIL

PAP-012-CPC AIX VDA		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>	
	<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>Conseiller Pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Aix Vallée de l'Arc</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Aix Vallée de l'Arc.</li> <li>- Implanté au 90, route des Milles, 13090 Aix en Provence.</li> <li>- Zone d'intervention dans 4 communes : Aix, Rognac, Velaux, Ventabren</li> </ul>
<b>MISSIONS ET COMPÉTENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : missions des conseillers pédagogiques du 1 <sup>er</sup> degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être référent mathématiques de circonscription et avoir des compétences didactiques dans ce domaine.</li> <li>- Gérer et suivre les dossiers confiés par l'IEN.</li> <li>- Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants,</li> <li>- Intervenir dans des classes et dispositifs et plus particulièrement auprès des débutants.</li> <li>- Concevoir et conduire des actions de formation initiale et continue (constellations mathématiques, animations pédagogiques, formations m@gistère...) répondant au cahier des charges départemental, académique, national.</li> <li>- Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion, en lien avec le coordonnateur éducation prioritaire de la circonscription.</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats (culture, environnement, ...).</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés.</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription.</li> <li>- Apporter son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tel que le CAFIPEMF ou le CAPPEI.</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.</li> <li>- Participer à l'évaluation des contrôles de l'instruction dans la famille.</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aimer travailler en équipe.</li> <li>- Être organisé, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques.</li> <li>- Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement.</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions.</li> <li>- Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux urgences.</li> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	- Être titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	<b>RÉGIME HORAIRE</b>	Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	<b>MODALITÉS DE RECRUTEMENT</b>	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au bulletin départemental des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	<b>CONTACT</b>	Entretien devant une commission de recrutement Laurence SELLIER – IEN AIX VALLEE DE L'ARC – ce.0133000r@ac-aix-marseille.fr